

ASSEMBLÉE NATIONALE

9 juin 2023

AMÉLIORER L'ACCÈS AUX SOINS PAR L'ENGAGEMENT TERRITORIAL DES
PROFESSIONNELS - (N° 1336)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

AMENDEMENT

N ° 685

présenté par
M. Isaac-Sibille

ARTICLE PREMIER

À l'alinéa 11, après la deuxième occurrence du mot :

« santé »

insérer les mots :

« , du recteur ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le présent amendement vise à associer le recteur d'académie au conseil territorial de santé.